

**COMPTE-RENDU COMITE DIRECTEUR LAO**  
**VENDREDI 18 FEVRIER 2022**  
**(Visioconférence – 21h00 à 24h00)**

**Présents :**

*Membres du Comité Directeur :*

Patricia ALT, Janine COURTADE, DUPRAT Chantal, Elisabeth LAGIER, Christine LAGONELLE, Denise LATERRASSE, Bénédicte ROZE, Dominique TALLET, Cathy TRAUCHESSEC, Sandrine VALETTE

Yves BELLANGER, Dominique BIAU, Gérard BROUILLET, Alexandre BONACORSI, Alain CABANIOLS, Christophe CHEVAL, José DE OLIVEIRA, Thierry DUPRAT, Marc CONGRAS, José DE OLIVEIRA, Gérard LATERRASSE, André OLIVE, Pierre OLIVE, Patrick SARRAT

**Invités :**

*ADT de la LAO*

Jocelyn PIAT, Marisa DE ANICETO

**Directeur de Ligue :**

Eric ALBERT

**Président de Comités départementaux :**

CDA31- Daniel ROUSSEAU (présent)

CDA 09- Corinne BRU (excusée – convocation reçue trop tard)

**Excusés :**

Marc DELAY – Luc VIUDES(CTS)- Jules FONTAINE

**Pouvoirs recus :**

Marc DELAY à Yves BELLANGER

Sébastien GAMEL à Patrick SARRAT

Yves GOUYEN à Elisabeth LAGIER

Martine CABANIOLS à Alain CABANIOLS

**Vérifications des pouvoirs**

*QUORUM pour délibérations et votes :*

Statutairement au sujet du quorum

« article **32.2(statuts LAO)** La présence du tiers au moins des membres du Comité Directeur est nécessaire pour la validité des délibérations. » Soit 12 personnes pour le CD LAO.

Le **QUORUM** étant atteint : **(21 présents et 4 pouvoirs)**, les délibérations et votes peuvent avoir lieu.

LE **QUORUM** change en cours de réunion, passant de **21 à 24 présents et 4 pouvoirs**.

**Début de séance : 21h10**

**Ordre du jour :**

➤ **Approbation du PV du CD 21/01/22**

- Sur le PV précédent, ajouter la présence de **José DE OLIVEIRA**, qui était bien présent.
- Les modifications demandées par Pierre OLIVE ont été apportées (correctifs sur les mots, incompréhension de phrases)
- Il manque le **site de Nîmes** pour les Interclubs (à rajouter)

Le PV est adopté à l'unanimité.

➤ **Bilan statistique des licences Saison 2020/2021**

Les licenciés sur le territoire LAO s'élèvent à : **23 991** licenciés au 19 février 2022. On remarque encore des prises de licences cette semaine. On vient de passer le niveau de 2020/21.

ETAT DES LICENCES (PAR LIGUE)					Prévisionnel		
		18/02/2021	31/08/2021	19/02/2022	31/08/2022		
		A	B	C		C/B %	C/A %
1	48 NOR	12413	13046	15291	16 071	117,21%	123,19%
2	52 PCA	16776	18106	20590	22 222	113,72%	122,73%
3	46 H-F	20113	21100	24645	25 854	116,80%	122,53%
4	47 I-F	40667	43030	49880	52 778	115,92%	122,65%
5	42 BRE	14947	15651	17820	18 659	113,86%	119,22%
6	45 G-E	19090	20261	22682	24 073	111,95%	118,82%
7	49 N-A	22780	23956	26990	28 383	112,66%	118,48%
8	41 BFC	8635	9031	10134	10 599	112,21%	117,36%
9	50 OCC	20480	21564	<b>23991</b>	25 261	111,25%	117,14%
10	40 ARA	26617	27792	31094	32 467	111,88%	116,82%
11	43 CEN	10224	10652	11647	12 135	109,34%	113,92%
12	51 P-L	22081	22495	24748	25 212	110,02%	112,08%
1	44 COR	1132	1263	1350	1 506	106,89%	119,26%
2	60 REU	3650	3998	4234	4 638	105,90%	116,00%
3	55 GUY	550	638	607	704	95,14%	110,36%

4	57 MAY	342	384	378	424	98,44%	110,53%
5	59 P-F	733	891	767	932	86,08%	104,64%
6	53 C-T	56	61	54	59	88,52%	96,43%
7	58 N-C	623	853	541	741	63,42%	86,84%
8	56 MAR	2021	2201	1707	1 859	77,56%	84,46%
9	54 GUA	2444	2674	1822	1 993	68,14%	74,55%
10	61 W-F	49	55	11	12	20,00%	22,45%
TOTAUX		246 423	259 702	290 983	306 584	112,04%	118,08%

**Du point de vue départements**, on remarque particulièrement l'Ariège, qui revient à son niveau de 2017. Seul le Tarn-et-Garonne est légèrement en retrait par rapport à l'an passé. Globalement nous pouvons voir que tous les départements sont en augmentation.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021*		2022		
009 CD ATHLE ARIEGE	349	300	284	297	250	184	73,60%	306	166,30%	103,03%
011 CD ATHLE AUDE	1 514	1 548	1 674	1 688	1 515	1 265	83,50%	1 288	101,82%	76,30%
012 CD ATHLE AVEYRON	1 247	1 306	1 256	1 215	1 143	819	71,65%	893	109,04%	73,50%
030 CD ATHLE GARD *	3 483	3 548	3 635	4 019	3 909	3 103	79,38%	3 346	107,83%	83,25%
031 CD ATHLE HAUTE-GARONNE	5 163	5 357	5 561	5 360	5 360	5 052	94,25%	5 765	114,11%	107,56%
032 CD ATHLE GERS	675	650	695	683	656	561	85,52%	620	110,52%	90,78%
034 CD ATHLE HERAULT	3 871	4 024	4 323	4 212	4 258	3 952	92,81%	4 370	110,58%	103,75%
046 CD ATHLE LOT	607	683	618	650	694	557	80,26%	608	109,16%	93,54%
048 CD ATHLE LOZERE	512	463	529	543	563	457	81,17%	609	133,26%	112,15%
065 CD ATHLE HAUTES PYRENEES	1 568	1 583	1 617	1 569	1 569	1 389	88,53%	1 570	113,03%	100,06%
066 CD ATHLE PYRENEES ORIENTALES	1 261	1 269	1 308	1 522	1 499	1 170	78,05%	1 310	111,97%	86,07%
081 CD ATHLE TARN	2 494	2 548	2 526	2 619	2 568	2 251	87,66%	2 474	109,91%	94,46%
082 CD ATHLE TARN-ET-GARONNE	1 005	1 027	995	931	932	804	86,27%	783	97,39%	84,10%
	23 749	24 306	25 021	25 308	24 916	21 564	83,28%	23 942	114,99%	94,60%

➤ **Plan technique :**

**De fin janvier et jusqu'au week-end dernier (12/13 février).**

- EC Bompas : peu de monde – On notera une baisse importante dans la participation des CAF (seulement 7)
- ¼ finale cross – Participation quasi-identiques (697 participants à Alès et 720 à Tarbes)
- Régionaux en salle Elites et Espoirs à BOMPAS = 200 athlètes étaient présents
- Ca et Ju ce week-end = 200 participants.

On constate en ce début d'année une faible participation générale de nos compétiteurs. Le retour à la compétition paraît difficile.

- Championnats de France d'Epreuves Combinées à RENNES les 12/13 février et les Championnats de France Nationaux et Espoirs de LYON (mêmes dates) :

La LAO avait un potentiel de 14 « médaillables ». Il y a eu 14 médailles obtenues – Ce qui est un résultat très correct.

- Championnats de France à Nantes CA/JU des 19/20 février :

Il nous faut constater qu'aucun de nos jeunes athlètes ne figurent en tête des bilans.

Il est donc difficile de connaître nos potentiels « médaillables ». Nous espérons avoir des surprises.

#### DEBATS :

**Pierre OLIVE** : fait remarquer que la LAO est la 1<sup>ière</sup> ligue de France pour les Epreuves Combinées, suite aux championnats des 12 et 13 février.

Il regrette la baisse de participation sur les ¼ de finales de CROSS.

**Eric ALBERT** fait remarquer le peu de différence entre les deux sites des ¼ de finales. De plus si l'on globalise les deux cross (ALES et TARBES), on se rend compte que le total est quand même supérieur aux championnats de ½ finale, prévu sur Rodez. (697+720 = 1 417)

**Patricia ALT** indique que par rapport à 2019, effectivement le nombre d'arrivants doit être inférieur.

**Eric ALBERT** fait remarquer, le nombre conséquent de demande de qualifications exceptionnelles pour les ½ finales de cross, qui s'élèvent à **90 athlètes**. (Raison : Beaucoup des personnes ont dit avoir été atteintes de COVID au moment des ¼ de finales, mais il est difficile de vérifier si toutes les attestations ont bien été fournies.)

Les engagés pour Rodez s'élèvent à **1 275 athlètes**.

On peut se demander quel crédit donner aux ¼ de finales qui se sont courus sur TARBES et ALES, si l'on retient autant de personnes en qualifications exceptionnelles.

**Christophe CHEVAL** : demande s'il est bien appliqué le paiement de pénalités lors des demandes de qualifications exceptionnelles.

La référence de la circulaire financière est mise en avant, et un travail va devoir être mis en place, pour cibler et demander les pénalités aux clubs pour couvrir toutes ces demandes exceptionnelles reçues. Cette ACTION demandera encore un travail conséquent au niveau secrétariat LAO.

### **ACTIONS :**

**Une réunion CSO/CRR est indispensable pour voir quel axe prendre en matière de cross : un gros événement ou une sélection d'athlètes. Quel devenir pour le circuit des Cross ?**

André OLIVE sollicite les personnes : José DE OLIVEIRA, Patricia ALT, Pierre OLIVE, Gérard LATERRASSE, Eric ALBERT, Alain CABANIOLS pour constituer un groupe de réflexion.

**Christophe CHEVAL** redemande la parole et notifie que pour la MARCHE NORDIQUE, beaucoup de marcheurs n'ont pu faire que 2 épreuves pour les qualifications et qu'en conséquence, il leur manque une épreuve pour se qualifier aux France.

**Si ces athlètes demandent une qualification exceptionnelle au niveau de la FFA, cela coûtera 90 euros par athlète.**

### **CONSTAT :**

Il n'y a pas assez d'épreuves sur l'Occitanie pour se qualifier pour les Championnats de France de MARCHE NORDIQUE !

**André OLIVE** : A propos des structures accueillant nos compétiteurs en hiver, il n'y a pas eu assez de salles cet hiver sur l'Occitanie !

Il refait référence aux mails échangés avec la ligue Sud notamment, et fait part du coût de location de la salle de Miramas dédiée à l'Occitanie uniquement. La demande s'élèverait à 700 euros auxquels il faudrait rajouter la location du chrono électrique).

Il note que la location de cette salle pourrait être envisagée par le secteur Est de l'Occitanie (comme cela s'est déjà fait par le passé). Pour la partie Ouest, il faudrait plutôt cibler des salles sur la Nouvelle Aquitaine.

### **➤ CALENDRIER ESTIVAL (Pierre OLIVE) :**

Afin de compléter le calendrier déjà initié par deux fois, au niveau du COMITE DIRECTEUR, Pierre OLIVE présente les dernières candidatures reçues par la CSO.

- Celle du CDA 31 pour organiser le 2 octobre les Championnats Interclubs Jeunes (U23) à TOULOUSE SESQUIERES
- Celle de Nîmes pour l'Equip'athlé du 24 avril 2021.

Il demande l'acceptation de ces championnats sur ces sites et fait remarquer qu'il reste encore une organisation sans site le 15 mai, côté EST ainsi que les Interclubs REG+N3 EST).

**VOTE PAR RAPPORT AUX ORGANISATIONS PROPOSEES DES CLUBS :**

(Quorum de 25 voix)

- Acceptez-vous ces propositions de sites complémentaires pour l'implantation des compétitions cités en référence ?

OUI : 25

NON : 0

ABSTENTIONS : 0

**Compte-rendu de la dernière CSO Régionale (du 14 février) :**

Suite à la dernière réunion de CSO, les membres présents proposent :

**ACTIONS**

- La parution du livret estival, **UNIQUEMENT** de manière informatique.
- De rendre les **Qualifications Exceptionnelles payantes en ligne** et de faire un remboursement selon les conditions déjà définies (voir livret des règlements).
- De prévoir l'envoi de candidature aux clubs LAO, dès lundi 21 février, pour l'organisation des ¼ et ½ finales de cross de la saison 2022/2023 (conformément aux décisions du Comité Directeur du 21/01/2022).

**CIRCUIT REGIONAL DU CIRCUIT MEETING :**

Parmi les organisations du CIRCUIT REGIONAL LAO, la CSO s'est réunie pour étudier et proposer les 7 Meetings à Label Régional. En effet la CSO NATIONALE limite à 7 le nombre de meeting à label régional sur le territoire occitan.

Ces meetings à label permettront aux athlètes de bénéficier d'un bonus pour le « Ranking » (pour se qualifier pour les France).

PRINCIPAUX CRITERES mis en place PAR la FFA :

ATHLETES de 5 CLUBS différents
INVERSER LE SENS DES COURSES COURTES SI BESOIN
SABLE DES FOSSES A RAS DU SOL
JA PROPOSE PAR LE CLUB, NOMME PAR LA CSO LAO
RESULTATS PUBLIES AU SIFFA LE JOUR MEME, ET CLOTURES
LISTE DU JURY AU SIFFA ET ENVOYEE A LA CSO LAO
RAPPORT DU JA DANS LA SEMAINE ENVOYE A LA CSO LAO avec :
*photo du point zéro
*vérification des engins de lancers
*rapport du chef juge marche si nécessaire
NOMBRE MINIMAL d'EPREUVES : 12

CRITERES mis en place PAR la CSO REGIONALE :

- \* respecter les critères de la FFA.
- \* faire partie du circuit régional LAO.
- \* être organisées par des clubs ayant une certaine habitude de qualité.
- \* ne pas se dérouler trop tôt dans la saison.
- \* ne pas se dérouler après la date limite de qualification aux FRANCE.

**Compte tenu de ces impératifs la CSO LAO propose au Comité Directeur de la LAO de désigner les clubs de : ALES, BLAGNAC, CASTRES, MONTAUBAN, MURET, TARBES et UAO31**

**VOTE PAR RAPPORT AUX ORGANISATIONS CHOISIES POUR LE CIRCUIT REGIONAL DES CLUBS :**

(Quorum de 28 voix)

➤ Acceptez-vous cette proposition de la CSO ?

OUI : 26

NON : 2

ABSTENTIONS : 0

## ACTIONS

Préparer un courrier vers ces clubs, en reprenant tous les critères à respecter pour faire partie du Circuit Régional, pour acceptation du respect des critères mentionnés.

### ➤ COMPLEMENTS d'INFORMATIONS SUR LA SALLE DE TARBES (Christine LAGONELLE)

- Ouverture **le 19 février** pour l'Escalade. Mais aucune nouvelle pour l'athlétisme. Pas de communication de la Mairie sur l'Athlétisme.
- **Date d'inauguration pour l'Athlé** : non connue à ce jour

### ➤ RECRUTEMENT DE L'AGENT DE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE (coordination sur la formation et coordination du CRE sur l'Ouest du Territoire):

La LAO a reçu 10 candidatures pour ce poste ; une seule personne s'est retrouvée hors profil et 2 autres ne se sont pas présentées (vacances, ou indisponibilités sur la période des entretiens.

Une personne s'est vite détachée parmi les candidats, de par son expertise en athlétisme et en formation.

C'est Jean MONNIER qui a été choisi pour assurer ce travail.

Le poste est opérationnel au 1<sup>er</sup> mars.

Un contrat en CDD va être signé entre la LAO et ce jeune homme, pour une présence de 2 jours par semaine, et en juin, un contrat CDI à temps plein sera mis en place.

### VOTE PAR RAPPORT A L'EMBAUCHE de Jean MONNIER

(Quorum de 28 voix)

- Acceptez-vous cette proposition d'emploi de cette personne d'abord en en CDD (jusqu'en juin), puis en CDI ?

OUI : 28

NON : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Comité Directeur accepte ces choix à l'unanimité.



➤ **POINT FINANCIER**

L'excédent de l'exercice doit être affiné dans les prochaines semaines, selon l'échéancier suivant, sachant que le Cabinet Comptable possède toutes les saisies et doit apporter ses vérifications.

- Semaine 10 : réunion directeur / André et cabinet comptable et Claire BRUIN GAUTIER.
- Semaine 11 : envoi du compte de résultats à l'ensemble du CD
- Semaine 12 : les 3 vérificateurs pourront voir la comptabilité.

**HORS COMPTE-RENDU : CONCERNANT L'ECHEANCIER DES TRAVAUX DE COMPTABILITE**

**Claire BRUIN-GAUTIER étant en congés la semaine 10, la rencontre est repoussée à la semaine 11.**

En termes de subvention :

La subvention de la Région 2020 représente un total de

- 16 000 euros pour le fonctionnement
- 7167,78 euros au titre de l'investissement (achat de matériels)

Indemnités jury pour saison 2020/2021

L'indemnisation pour les officiels de compétition a été validée à hauteur de 30 000 euros. Elle est en cours de préparation (256 personnes sont concernées cette année – le minimum d'indemnisation est de 24€). Les chèques seront envoyés directement aux intéressés, avec un courrier explicatif.

**DEBAT :**

**Christophe CHEVAL** demande comment sont calculées les indemnisations des jurys de compétition.

**Alain CABANIOLS** rappelle les critères qui ont été retenus ces dernières années, et qui ont encore été appliqués cette fois-ci :

- Saison du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021.
- Recensement des jurys sur les compétitions à Label Régional
- Les présences des jurys, selon leur niveau de diplôme, rapportent des points par compétition :
  - 3 points pour le niveau 1
  - 6 points pour le niveau 2
  - 9 points pour le niveau 3

L'enveloppe globale est divisée selon le nombre de participations et de points rapportés.

Ces indemnités sont aussi affectées aux jurys hors stade et marche nordique.

**Thierry DUPRAT** : fait remarquer l'âge des jurys, et le faible recrutement de jeunes au niveau des clubs.

➤ Préparation de L'Assemblée Générale

**SAMEDI 26 MARS 2022 CAP' DECOUVERTE**

Ordre du jour :

- Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
- Accueil des participants par le Président
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 du 21/05/2021 – **vote 1**
- Présentation du rapport MORAL sur la gestion sportive et administrative du Comité Directeur et sur la situation morale et financière de la ligue
- Intervention de la Secrétaire générale
- Présentation des comptes de l'exercice clos 2021
- Rapport des membres de la Commission de Contrôle des Finances
- Approbation des comptes de l'exercice clos 2021 – **vote 2**
- Affectation du résultat – **vote 3**
- Adoption par l'Assemblée des cotisations régionales des clubs pour la saison 2022-2023 – **vote 4**
- Présentation et approbation du Budget Prévisionnel 2022 – **vote 5**

**12h30 Pause repas et remise des Médailles Fédérales 2019, 2020, 2021**

14h30 Reprise des travaux de l'AG

- Élection complémentaire des membres du Comité Directeur – **vote 6**
- Élection des membres de la Commission de Contrôle des Finances – **vote 7**
- Interventions techniques
- Intervention du délégué de la FFA
- Questions diverses
- Clôture par le Président de la Ligue

### Vote électronique :

Chaque club recevra 1 boîtier, ceux porteurs d'un pouvoir d'un autre club, auront 1 boîtier supplémentaire.

Cette modalité de vote permettra de gagner 1h30 par rapport à un vote classique.

#### ➤ **ACTIONS TECHNIQUES DE LA LAO :**

#### **1- INTERLIGUES en salle Match à LYON, le 30 janvier 2022.**

Le déplacement a eu lieu la veille de la compétition, avec en chefs de délégation André OLIVE et Chantal DUPRAT.

La compétition a regroupé : Auvergne-Rhône Alpes (2 équipes), Nouvelle Aquitaine, Région Sud, Région Grand Est et Occitanie.

Classement en fin de compétition : 3<sup>e</sup> chez filles et 4<sup>e</sup> chez les garçons – 3<sup>e</sup> de l'Interligue.

#### **2- MATCH DES MUREAUX : lors des championnats de France de CROSS, les 12 et 13 mars.**

Tout est à présent prévu : nuit de regroupement le vendredi soir à TOULOUSE, proche de la gare Matabiau.

Déplacement en train, puis trajet en bus sur place, vers l'hôtel et le cross.

2 chefs de délégation Dominique TALLET et José DE OLIVEIRA – 8 athlètes sélectionnés dans les équipes de la LAO, mais le classement se fera sur les 6 premiers athlètes de chaque ligue.

#### **3- STAGES D'ATHLETES**

- LES LANCERS à MILLAU – 21 au 26 février 2022.

L'ouverture et la fermeture de ce stage seront assurés par Marc CONGRAS.

Le point d'orgue de ce stage sera la participation des athlètes du stage aux régionaux de lancers Longs le samedi 26 février à MILLAU.

- STAGES ELITES et Minimes pour le printemps

Ils sont en bonne voie de préparation. Les dates sont du 23 au 27 avril 2022 : le regroupement du premier se fera à LUNEL, le second à PERPIGNAN.

- STAGE ETE (JUILLET) pour les MINIMES aura lieu à RODEZ.

#### 4- **FREQUENTATION DES CRE** (Présentation d'Yves BELLANGER)

##### Buts :

- Mettre en place des règles nécessaires pour faire évoluer les CRE.  
(Dans l'ouest, souci avec le CRE, et donc nécessité de mettre en place des CRE annexes)
- Avoir des relations claires et une collaboration avec l'entraîneur de l'athlète.
- Faire évoluer les entraîneurs de clubs (participation à certaines séances pour les accompagner)
- Sélection par un Comité de Sélection.
- Aspect budgétaire : aide de la Ligue, si un club accueille un CRE annexe

Yves Bellanger présente le règlement pour la fréquentation du CRE :

- Public qui peut fréquenter les CRE
- Notions de **CONFIANCE** entre techniciens du CRE et entraîneur de l'athlète
- Entraîneurs du CRE : diplômés, acceptent l'Ethique de la LAO
- Existence d'un **REFERENT** LAO pour les CRE
- Bilan annuel entre entraîneurs CRE et entraîneur de l'athlète, en présence du référent LAO.
- Recrutement au sein du CRE : un Comité de recrutement applique les règles de sélection ; il est nécessaire que l'athlète fasse un bilan médical avant d'être pris en CRE.
- CRE en CREPS ou CRE DELOCALISES
- Aspect budgétaire des CRE et CRE déconcentrés et mise en place d'une convention dans ce dernier cas.

Les membres du COMITE DIRECTEUR sont invités à parcourir cette tablette, en l'état de rédaction, et de faire leur retour via le secrétariat de la LAO.

Ce règlement sera proposé au vote lors du prochain COMITE DIRECTEUR de la LAO

**ACTION :**

Chantal DUPRAT enverra le document aux membres du Comité Directeur en début de semaine prochaine.

Le document sera également annexé au présent compte-rendu.

**5- Plan de développement en matière d'Installations Athlétiques en Occitanie (2020 – 2024) (Yves BELLANGER)**

But : Solliciter la Région, pour parler des équipements de la Région Occitanie.

- Documents de référence dont on avait besoin pour mettre en avant les besoins en subventions et appui auprès des partenaires
- Développer l'athlétisme sous toutes ses formes
- Proposer sur l'ensemble de l'Occitanie des équipements
  - \* pour le trail (parcours labellisé par département)
  - \* pour la Marche Nordique : associer des parcours Marche Nordique reconnue sur la Région–
  - \* pour développer les installations des stades et créer des stades capable d'organisations régionalesExemple : Rénovation Narbonne, Toulouse Sesquières, Tarbes, Vergèze, Carcassonne, Castres + un vrai stade de niveau national sur Montpellier.  
Salles : Bompas.

Comme pour le travail sur les CRE, il est demandé aux membres du COMITE DIRECTEUR, de compiler le document, de faire des propositions pour le prochain CD LAO !

**ACTION :**

Les documents seront envoyés, par la secrétaire générale de la LAO, dès le début de semaine aux membres du Comité Directeur LAO.

Ces documents seront également annexés au présent compte-rendu !

- **QUESTIONS DIVERSES :**

**1-Création d'un 5km Régional en Occitanie (Patricia ALT)**

Afin de pouvoir participer aux championnats de France des 5 km, il faut avoir rempli plusieurs critères en termes de participation pour les athlètes :

- Une course virtuelle

- Une course de 5 km labellisée, organisée entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet de l'année en cours
- Avoir participé à la ½ finale des 5 km organisés en Occitanie

Après recherches, Patricia indique qu'aucune organisation sur l'Occitanie n'est prévue sur le calendrier des Courses Hors Stade à Label, pour cette distance de course.

**ACTION :**

Mettre en place un groupe de réflexion pour réfléchir et aborder cette nouvelle épreuve :  
Visioconférence entre Patricia ALT, Pierre OLIVE, Eric ALBERT, André OLIVE, Chantal DUPRAT.

Les championnats de France du 5 km se feront sur le circuit d'Albi, géré par le Comité Départemental du Tarn.

**2- MATERIEL DE COMPETITION :**

Lors du plan de relance de l'athlétisme avait été voté l'achat de matériels de compétition, en particulier :

- **ACHAT DE 2 BALANCES : dont une pour les marteaux lourds**
- **3 PISTOLETS ELECTRONIQUES :**

**VOTE PAR RAPPORT A L'ACHAT DE MATERIEL DE COMPETITION**

(Quorum de 28 voix)

- **Acceptez-vous l'acquisition par la LAO, de balance de pesée d'engins de lancer ?**

OUI : 28

NON : 0

ABSTENTIONS : 0

- **Acceptez-vous l'achat par la LAO de 3 pistolets électroniques ?**

OUI : 28

NON : 0

ABSTENTIONS : 0

**ACTIONS :**

Eric ALBERT est missionné pour l'achat des 3 pistolets électroniques, Alain CABANIOLS procèdera à l'achat des deux balances.

La séance est levée trop tardivement : 0h00 !



PROVISOIRE